

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2454

Gratuités partielles de frais de location de salles de spectacle et/ou de frais de captation audiovisuelle accordées aux associations et organismes suivants : Association Goneprod - CASC du SDIS Rhône et Métropole - ARCIS - APMEP régionale de Lyon - FNATH groupement du Rhône et de l'Ain - Association Quai du Départ - Montant total : 9 357,37 euros HT

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 OCTOBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 OCTOBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 OCTOBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), Mme BESSON (pouvoir à M. CLAISSE), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. BRAILLARD, M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme SANGOUARD (pouvoir à M. HAVARD), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2454 - GRATUITES PARTIELLES DE FRAIS DE LOCATION DE SALLES DE SPECTACLE ET/OU DE FRAIS DE CAPTATION AUDIOVISUELLE ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES SUIVANTS : ASSOCIATION GONEPROD - CASC DU SDIS RHONE ET METROPOLE - ARCIS - APMEP REGIONALE DE LYON - FNATH GROUPEMENT DU RHONE ET DE L'AIN - ASSOCIATION QUAI DU DEPART - MONTANT TOTAL : 9 357,37 EUROS HT (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

- **L'Association Gone Prod** : 33 quai Arloing – 69009 Lyon, a pour objet la mise en œuvre de toute action, manifestation ou activité permettant le développement des musiques actuelles, ainsi que l'aide à la réalisation, à la diffusion et à la promotion d'enregistrements et de prestations audio et vidéo.

Elle a organisé un ciné-concert le 25 mars 2016 à la salle Paul Garcin.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 670,00 €HT.

- **Le Comité d'Animation Sociale et Culturelle du SDIS du Rhône et de la Métropole de Lyon** : 17 rue Rabelais – 69009 Lyon, a organisé le 13 mai 2016 à la salle Albert Thomas, sa traditionnelle soirée spectacle à l'occasion de son trentième anniversaire.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 2 794,00 €HT.

- **L'Association pour la Rencontre des Choristes et Instrumentistes du Second Degré de l'Académie de Lyon (ARCIS)** : Rectorat de Lyon - 92 rue de Marseille - 69007 Lyon, a pour objet, de faire pratiquer aux élèves une activité musicale scolaire de groupe, vocale et instrumentale et de favoriser des rencontres entre groupes, mais aussi avec des compositeurs et des professionnels de la musique.

Comme chaque année, l'Association a organisé une série de concerts regroupant des chorales de collèges de Lyon et du département, dont un s'est déroulé le 2 juin 2016 (location les 1^{er} et 2 juin) à la salle Albert Thomas.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 5 588,00 €HT.

- **L'APMEP (l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public) – Régionale de Lyon** : 48 rue Antoine Lumière – 69008 Lyon, est totalement indépendante et ne vit que des cotisations de ses adhérents et de ses responsables tous bénévoles, ne bénéficiant d'aucun financement institutionnel. Ses activités contribuent à la formation des enseignants de mathématique à travers rencontres et échanges sur leurs pratiques.

L'Association organise cette année à Lyon du 21 au 24 octobre 2016 son congrès, les Journées Nationales de l'APMEP, qui réunira 900 enseignants de mathématique autour de conférences, ateliers et débats.

La conférence inaugurale de la mathématicienne Laure Saint-Raymond se déroulera le 21 octobre 2016 à la salle Albert Thomas.

Les frais de location sans exonération s'élèvent à 2 794,00 €HT.

- **La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) - Groupement du Rhône et de l'Ain** : 254 rue de Créqui – 69003 Lyon, a pour objet d'obtenir l'amélioration du sort des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, ainsi que de tous les handicapés et d'assurer leur défense et leur représentation au niveau local et départemental.

Elle présente son gala annuel de variétés le 13 novembre 2016 à la salle Albert Thomas.

Les frais de location sans exonération s'élèvent à 2 794,00 €HT.

- **L'Association Quais du Départ** : c/o Raconte-moi la terre – 14 rue du Plat – 69002 Lyon, a pour objet de favoriser, développer et promouvoir le voyage, les livres et les films de voyage.

Son moyen principal d'action est la création d'un festival du voyage utilisant comme support notamment des livres et des films.

En collaboration avec la librairie "Raconte-moi la terre" et à l'occasion du 5^{ème} anniversaire de celle-ci, l'association organise donc les 24, 25 et 26 novembre 2016, le 4^{ème} "Festival Quai du Départ", festival consacré aux auteurs et réalisateurs de livres et de films de voyages et d'aventures.

Dans ce cadre, des projections publiques se dérouleront à la salle Edouard Herriot.

Les frais de location sans exonération s'élèvent à 1 609,00 €HT pour les 3 jours dont 861,00 €HT pour le seul 26 novembre.

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. **L'association Gone Prod** est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Paul Garcin le 25 mars 2016, soit un montant de 580,00 € HT, correspondant à 1 jour de gratuité. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

2. **Le Comité d'Animation Sociale et Culturelle du SDIS du Rhône et de la Métropole de Lyon** est exempté partiellement des frais liés à la

location de la salle Albert Thomas le 13 mai 2016, soit un montant de 1 955,67 € HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

3. L'Association pour la Rencontre des Choristes et Instrumentistes du Second Degré (ARCIS) est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Albert Thomas les 1^{er} et 2 juin 2016, soit un montant total de 3 073,83 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

4. L'APMEP (l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public) – Régionale de Lyon est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Albert Thomas le 21 octobre 2016, soit un montant de 1 188,67 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

5. La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) - Groupement du Rhône est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Albert Thomas le 13 novembre 2016, soit un montant de 1 956,50 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

6. L'Association Quais du Départ est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Edouard Herriot le 26 novembre 2016, soit un montant de 602,70 €HT, correspondant à 1 jour de gratuité. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY